

À noter toutefois que le GR20 est resté attractif. En juillet, on se situe entre -30 % et -40 % et en août entre -10 % et -15 % si l'on compare à 2019.

Dans tous les cas, août et juillet ne permettront pas de rattraper les pertes accumulées de mars à juin, estimées à 98 %.

BALAGNA

La CdC dépose plainte après l'incendie de Montegrossu

Gilles Simeoni, président du Conseil exécutif de Corse, a fait savoir hier, de par un communiqué, que l'instance qu'il représente va déposer plainte, aux côtés du maire de Montegrossu Jean-Marc Bori, après l'incendie qui s'est déclaré jeudi au col de Salvi. Ce sinistre, que le communiqué qualifie de « criminel », a ravagé 200 hectares de maquis et menacé les villages d'Avapessa, de Cateri et de Lavatoghju.

« Il a suffi d'une journée de grand vent pour que des mises à feu manifestement criminelles soient enregistrées partout dans l'île,

s'offusque Gilles Simeoni. Elles auraient pu entraîner de nouvelles catastrophes écologiques et humaines. Le pire a heureusement pu être, cette fois-ci, évité. Reste néanmoins un douloureux constat : rien n'a arrêté la main des incendiaires. (...) Face à cette inconscience ou ce mépris pour le patrimoine naturel, écologique, et économique de la Corse comme pour la vie humaine, et alors même que les risques d'incendie restent forts dans les jours et semaines à venir, il est indispensable de mettre en œuvre tous les moyens prévus par la loi pour dissuader les incendiaires de passer à l'acte. »

Le maire de Montegrossu, Jean-Marc Borri, a déjà annoncé publiquement son intention de porter plainte après l'incendie ayant frappé sa commune.

« La Collectivité de Corse, depositaire et garante des intérêts matériels et moraux du peuple corse, s'associe à cette plainte pénale et le fera en toute occasion similaire, reprend ainsi le président du Conseil exécutif de Corse. Il s'agit, à travers cette plainte pénale, d'envoyer un message clair et

fort : le rejet clair et massif, par la société corse, des pratiques incendiaires. »

Gilles Simeoni profite également de l'occasion pour « remercier et féliciter toutes celles et tous ceux qui se sont battus de façon exemplaire contre le feu ».

CORSICA CLASSIC À LA VOILE

Des régates annulées, la course a mis le cap sur Saint-Florent

Les prévisions météorologiques annonçant un coup de vent Ouest Sud-Ouest et une mer formée, les deux étapes de Bastia et Macinaggio ont été annulées.

L'organisation de la Corsica Classic n'a ainsi pas souhaité faire prendre de risques et vendredi, après l'annonce des résultats de la troisième régates Porto-Vecchio-Sari-Solenzara, la flotte de dix voiliers a profité des conditions météorologiques du jour, pour prendre la mer dès 22 heures et rejoindre Saint-Florent.

Trois voiliers, *Tiphaine II*, *Hild*



OLIVIER SANCHEZ / CRYSTAL PICTURES